

## Dépôt sauvage, qu'est-ce que c'est ?

Un dépôt sauvage est un dépôt ou l'abandon de déchets / meubles dans un lieu non autorisé.

Le dépôt sauvage est source de pollution pour l'environnement et de risques pour votre cadre de vie (incendies, blessures, odeurs...).

Alcéane vous informe que ces dépôts sont illégaux et sont soumis à des sanctions. Dans ce guide vous trouverez des informations sur les lieux dépôts des déchets, vos droits et vos devoirs.



## LES CENTRES DE RECYCLAGE À VOTRE DISPOSITION

POUR LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES

### LE HAVRE

Havre Nord : rue du Capuchet.  
Havre Sud : Boulevard Jules Durand, 11 rue Paul Lagarde.  
Tél. : 02 35 22 25 25

### GONFREVILLE-L'ORCHER

Rue Jacques Duclos. Tél. : 02 35 51 31 96

### HARFLEUR

Impasse de la Forge. Tél. : 02 35 51 22 75

### MONTIVILLIERS

Route de Saint-Martin-du-Manoir. Tél. : 02 35 55 45 20

### OCTEVILLE-SUR-MER

Chemin du Fond des Vallées. Tél. : 02 35 44 69 41

### SAINTE-ADRESSE

Avenue du Souvenir Français. Tél. : 02 35 54 07 81

### CRICQUETOT-L'ESNEVAL

Route de Turretot. Tel. : 02 35 27 27 00

### YVETOT

Route départementale 37, Touffreville-la-Corbeline.  
Tél : 02 35 56 14 14

### HONFLEUR

Zone Industrielle - Avenue Marcel Liabastre. Tél : 02 31 14 29 30

### DEAUVILLE

Rue du chemin du Roy. Tél : 02 31 88 50 00



### ORGANISEZ-VOUS

Pensez à répartir vos déchets par catégorie avant de charger votre coffre de voiture ou votre remorque, vous gagnerez du temps lors de votre dépôt.

## Alcéane

444 avenue du Bois au Coq  
CS 77006  
76080 Le Havre cedex  
Tél. 02 32 850 850  
[Alceane.fr](http://Alceane.fr)

## Dépôt sauvage Les incivilités, ça suffit !

Quels sont mes droits, mes devoirs et les services à disposition concernant les dépôts d'encombrants ?



Alcéane OPH de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole • RCS 488 875 345 Le Havre • Conception : Direction communication • Illustrations : Raphaël Delerue • Nov 2020

# Alcéane

Quels sont

## les droits et les services proposés ?

- Le dépôt d'encombrants se fait directement en centre de recyclage.

Retrouvez toutes les adresses au dos du dépliant.

- Un service de collecte à domicile est assuré par la ville.

Disponible uniquement sur rendez-vous en appelant le **02 35 19 45 45** ou sur l'appli **LH**, de 8h à 17h, du lundi au vendredi.

Ce service offre aux particuliers la possibilité de déposer, la veille du rendez-vous, jusqu'à 3 encombrants sur le trottoir.

La prise de rendez-vous et la mise en place d'une affichette comportant le nom et de numéro d'enregistrement de la demande sont obligatoires.

### AUTRES SOLUTIONS

Vous pouvez donner une seconde vie à vos objets en les donnant à des associations comme :

- Emmaüs : 02 35 20 20 45
- La Malle aux affaires : 02 35 53 31 04
- Armée du salut : 02 35 41 79 94 (petit électroménager)



Quels sont

## mes devoirs ?

- Le dépôt sur la voie privée et publique ainsi qu'autour des abris conteneurs et des colonnes enterrées, n'est en aucun cas autorisé.

Si je ne respecte pas mes devoirs,

## quelles sont les sanctions ?

- Une contravention de 3<sup>ème</sup> classe :

La contravention pouvant être constatée par les agents de police, la police municipale et par les gardes assermentés d'Alcéane. Elle pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 3<sup>ème</sup> classe, soit 68€ ou 180€ en cas de majoration.

- Une contravention de 4<sup>ème</sup> classe :

Si les déchets abandonnés « entravent ou diminuent la liberté ou la sureté de passage » c'est une contravention de 4<sup>ème</sup> classe qui s'applique avec une amende maximale encourue de 750€.

**5 104 m<sup>3</sup>**  
d'encombrants ont été  
retirés sur le patrimoine  
d'Alcéane en 2020.



Soit **340**  
camions benne  
de 15m<sup>3</sup> !

## RAPPEL

### Bien recycler est indispensable



Dans la borne **JAUNE**,  
je trie les **EMBALLAGES RECYCLABLES**

À DÉPOSER  
EN VRAC



BOUTEILLES - FLACONS  
EN PLASTIQUE



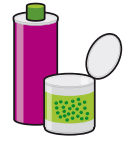
BRIQUES  
ALIMENTAIRES



PAPIERS - JOURNAUX  
MAGAZINES -  
ENVELOPPES



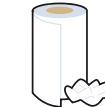
EMBALLAGES  
EN CARTON



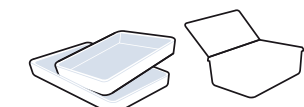
EMBALLAGES  
EN MÉTAL



POTS DE YAOURT  
ET DE CRÈME



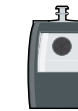
PAPIERS  
ABSORBANTS



BARQUETTES EN POLYSTYRÈNE  
OU EN PLASTIQUE



SACS ET FILMS  
PLASTIQUES



Dans la borne **VERTE**,  
je trie le **VERRE**

À DÉPOSER  
ENTRE  
7H ET 22H



BOUTEILLES - BOCAUX - POTS EN VERRE



Dans la borne **MARRON**,  
je trie les **ORDURES MÉNAGÈRES**

À DÉPOSER  
DANS  
DES SACS  
FERMÉS



COUCHES  
CULOTTES



LINGETTES



RESTES  
DE REPAS